Alternative Espaces Citoyens

La migration vue par la presse écrite nigérienne

Rapport d'analyse

Juin 2013

Auteur : Hassane Boukar

Etude portant sur la période 2011-2012

Remerciements

La présente étude a bénéficié de la contribution de plusieurs personnes. Je tiens à remercier ceux qui, à un degré ou à un autre, ont soit fourni la documentation nécessaire à cette étude, soit apporté des amendements appropriés. Ma reconnaissance va en particulier à Hamadou Boulama Tcherno, Directeur des Programmes à Alternative Espaces Citoyens (AEC) pour la relecture minutieuse de ce document dont la version définitive doit beaucoup à ses commentaires et suggestions pertinentes.

Je tiens également à remercier :

- Abdou Saïdou Hamidou, département Migrations à AEC pour son précieux concours dans la collecte documentaire
- Ousseini Issa Djibo, journaliste au Républicain pour son aide précieuse
- Anne Sophie Wender, chargée de capitalisation (CIMADE)
- les journalistes qui ont bien voulu apporter leur regard critique sur les conclusions de cette étude à l'occasion de l'atelier de formation des médias sur la migration organisé par AEC en mars 2012.

Présentation d'Alternative Espaces Citoyens (AEC)

Alternative Espaces Citoyens est une association apolitique à but non lucratif, dont la mission est d'*Œuvrer à l'avènement d'une société démocratique et sociale ouverte, fondée sur l'égalité des droits humains, un nouveau partenariat entre hommes et femmes, et la solidarité entre les peuples dans un environnement sain.* Elle a été créée à Niamey (Niger) en 2001.

AEC travaille dans les domaines de la communication sociale et politique, de l'appui aux groupes sociaux défavorisés, de la défense des services sociaux universels, de l'éducation à la citoyenneté, à travers notamment sa radio basée à Niamey, Zinder et Agadez et ses cercles d'études implantés dans toutes les régions du pays. L'organisation utilise également d'autres moyens tels que les documentaires vidéos, les technologies de l'information et de la communication, le théâtre de rue, les activités de formation, les conférences publiques, pour promouvoir les valeurs démocratiques au sein de la population. Sur les questions de migrations, AEC travaille à la sensibilisation de l'opinion publique (à travers articles, émissions radio, conférences publiques) en faveur du respect des droits des migrants. Alternative Espaces citoyens est membre du réseau Loujna Tounkaranké[1].

[1] Le réseau Loujna-Tounkaranké s'est formé autour d'un projet régional dont l'objectif est de défendre et promouvoir les droits des migrants. Ce collectif regroupe :

- En Algérie : Rencontre et développement
- En France : La Cimade
- Au Mali : l'Association malienne des expulsés (AME), l'Association des refoulés d'Afrique centrale au Mali (ARACEM) et la Maison des migrants à Gao
- En Mauritanie : Caritas Nouadhibou et l'Association mauritanienne des droits humains (AMDH)
- Au Maroc : le Groupe antiraciste d'accompagnement et de défense des étrangers et migrants (GADEM) et Caritas Maroc
- Au Niger : Alternative espaces citoyens (AEC) et l'Association nigérienne de défense des droits de l'Homme (ANDDH)
- Au Sénégal : le Réseau migration et développement (RE.MI.DEV) et le Point d'accueil des réfugiés et migrants (PARI)
- En Tunisie : le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES)

Pour plus d'information sur Loujna-Tounkaranké : http://www.lacimade.org/LoujnaTounkaranke et http://www.facebook.com/LoujnaTounkaranke

Table des matières

Sigles et acronymes 6

Résumé de l'étude 7

Introduction 8

I. Cadre général de l'étude 10

1. Justification de l'étude 10
2. Objet de l'étude 10
3. Démarche méthodologique 11
4. Difficultés rencontrées 12
5. Présentation du pays 12
6. Le fait migratoire au Niger 13

II. Les médias au Niger 14

1. Une presse jeune et plurielle 14
2. La presse écrite 14

III. Le traitement de la migration dans les journaux nigériens 15

1. Un sujet marginal 15
2. Faible couverture médiatique 17

IV. Analyse qualitative du contenu des journaux 17

1. Taille de l'échantillon 18
2. Angles prioritaires de traitement de l'information 18
   - 2.1 La sécurité des migrants 18
   - 2.2 Les flux de migrants 19
   - 2.3 L'accueil réservé aux migrants 19
   - 2.4 Statut du rapatrié de la Libye 20
3. Autres angles de traitement 21
4. Les genres journalistiques privilégiés 22
5. Les tendances du traitement médiatique de la migration 22

Conclusion 24

Sigles et acronymes

AEC	Alternative Espaces Citoyens
ANDDH	Association Nigérienne de Défense des Droits de l'Homme
AQMI :	Al-Qaeda au Maghreb islamique
CEDEAO	Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CICR	Comité international de la Croix Rouge
CNT	Conseil National de Transition
GRASPI	Groupe de réflexion et d'action pour des solutions aux problèmes de l'Immigration
INS	Institut national de la statistique
NIGERIMM	Niger Immigration
OCHA	Office for the coordination of humanitarian affairs
OIM	Organisation internationale des migrations
OTAN	Organisation du Traité de l'Atlantique nord
PAM	Programme alimentaire mondial
UE	Union Européenne

Résumé de l'étude

La migration est un sujet peu présent dans la presse écrite nigérienne. On ne retrouve presque pas de rubrique qui lui est consacrée dans les journaux. Cette thématique est abordée au gré de l'actualité : mise à mort de Nigériens en Libye (2010) ; drames de migrants dans la mer ou le désert relayés par les agences de presse ou certains médias dominants du Nord ; crise libyenne (2011) ; à l'occasion des visites officielles des autorités nigériennes dans certains pays ; comptes rendus de certaines activités (séminaires, ateliers sur la migration, etc.) publiques organisées par l'Etat ou la société civile. Les articles de réflexion sur le phénomène de la migration au Niger ou dans la région sahélienne sont extrêmement rares. L'essentiel des publications consacrées à ce thème sont des comptes-rendus factuels et commentaires.

Un des constats que révèle cette étude est le fait que les journaux monitorés relaient quelque fois, sans interroger, certains messages négatifs, rendant souvent le migrant responsable de son sort (cas de la campagne du projet NIGERIMM, 2011). Ces médias ne construisent pas par contre un discours propre qui véhicule une image dévalorisante des migrants et de la migration.

Le contenu de cette production médiatique est lié en partie à la méconnaissance du sujet par les journalistes nigériens. Certes, la migration en tant que phénomène de société n'est pas méconnue du public et des animateurs des médias ; toutefois, ils sont peu au fait des enjeux de la migration, de ses conséquences politiques et économiques ; des problèmes spécifiques qu'elle engendre dans les pays d'accueil et de transit, des fortes pressions de l'Union Européenne sur ses partenaires d'Afrique afin de les amener à « *endiguer* » les flux migratoires, etc.

Depuis 2011 et notamment le déclenchement de la crise libyenne, on constate un intérêt des journalistes locaux à évoquer la situation des migrants et ressortissants de pays africains coincés entre deux feux en Jamahiriya arabe libyenne. Les articles parlent d'eux comme des victimes collatérales du conflit, des « frères en détresse » sur les routes, des « compatriotes abandonnés » à leur sort par leurs Etats d'origines.

I. Introduction

La migration est devenue une question à enjeux majeurs dans les relations entre les pays du Nord et ceux du Sud. En témoignent les nombreux foras organisés sur cette problématique par les Etats, les organisations multilatérales et la société civile. Ce regain d'intérêt pour le sujet se lit aussi à travers l'abondante littérature qui lui est consacrée.

Les médias contribuent à véhiculer les «bons» et les «mauvais» messages.

En Europe, la question migratoire s'est invitée depuis quelques années dans le débat politique, devenant au fil des compétitions électorales un thème à enjeux majeurs dans certains pays comme la France. Sur le continent africain, la fréquence du sujet dans le débat public a été amplifiée par certains événements majeurs tels que les guerres de la décennie 90 au Libéria, en Sierra Léone ou dans la corne de l'Afrique. Sur ce chapitre, on peut utilement rappeler les conséquences néfastes des récents conflits politico militaires en Côte d'ivoire ou au Mali. En mettant de milliers de personnes sur les routes, ces conflits ont dès lors contribué à poser de façon récurrente le sort des victimes perçues comme réfugiés, déplacés ou migrants dans les fora internationaux. D'autres événements majeurs tels que les drames de Ceuta et Melilla (enclaves espagnoles frontalières du Maroc) en 2005, les milliers de morts et disparus en mer ou dans le désert ont rajouté à la dimension émotionnelle du débat. Pour toutes les raisons évoquées plus haut et bien d'autres, la migration a été très présente à la fois dans les « médias dominants » du Nord mais aussi dans la presse africaine.

En fonction des circonstances et de leurs intérêts pour le sujet, les médias ont contribué à faire circuler les « *bons* » comme les « *mauvais* » messages sur la migration. Parce qu'ils sont « *proches* » de certains acteurs publics dont l'intérêt est d'instrumentaliser la migration à des fins politiciennes, ils ont contribué quelque fois à perpétuer une image du migrant qui ne correspond pas du tout à la réalité.

Dans l'espace sahélo-saharien également, le thème de la migration est abordé par les médias avec plus ou moins d'intensité au gré de l'actualité. Leur intérêt pour cette thématique peut s'expliquer par le fait que les pays de cet espace géographique sont avant tout des régions de départ et de transit de migrants. C'est le cas du Sénégal qui est un pays de départ par excellence. Le Niger et le Mali sont à la fois des territoires de départ et de transit.

Au Niger, même si la migration n'a pas la même ampleur qu'au Mali et au Sénégal, elle demeure un phénomène social bien connu et ancré dans les traditions. Depuis son indépendance en 1960, le Niger accueille sur ses terres, des immigrés issus de ses voisins de la CEDEAO mais aussi d'autres pays du continent. Selon le recensement général de la population de 2001, le Niger compte environ 123 milles immigrés dont 34% de Nigérians, 28% de Maliens et

9% de Burkinabés. Une partie des migrants recensés sont en transit vers le Maghreb. « *Selon des estimations de Bensaâd (2003)*[2]*, le flux de migrants transitant par Agadez à destination du Maghreb étaient de l'ordre de 65 000 personnes par an (toutes nationalités confondues), dont 80 % vers la Libye et 20 % vers l'Algérie* »[3]. Non seulement le Niger reçoit des migrants, mais ses ressortissants partent également en direction des pays de la sous-région tels que le Ghana ou la Côte d'ivoire en quête d'emploi notamment dans les plantations de café et de cacao.

73% des émigrés nigériens restent dans la sous région.

Les ressortissants de certaines régions nigériennes à forte émigration comme l'Ader[4], se comptent par milliers en Côte d'Ivoire. 73% des émigrés nigériens, estimés à un demi-million, restent dans la sous-région selon Issaka Hamidou[5].

Du fait du conflit politico-militaire libyen qui a aussi été une crise de la migration, la presse écrite nigérienne s'est emparée de cette thématique.

Bien que le phénomène de la migration soit ancien, le sujet ne semble pas avoir focalisé l'attention des médias dont la floraison remonte à la période de démocratisation du pays à partir de 1990. Cette situation s'expliquerait-elle par le fait que le mouvement de personnes jusqu'à un passé récent se faisait sans écueils majeurs dans la sous-région ? Par contre, ces deux dernières années, du fait du conflit politico-militaire libyen qui a été aussi une crise de la migration, la presse écrite nigérienne s'est emparée de la thématique. Le sort des migrants et en particulier celui des ressortissants nigériens qui vivent au pays de Kadhafi a régulièrement alimenté les colonnes des journaux. Evoquer la migration est d'autant plus important pour ces médias que les lecteurs et l'opinion nigérienne de façon générale attendent des informations « fraiches » sur le sort de leurs parents et connaissances installés dans un pays en guerre. En abordant le sujet de la migration, ces médias répondent donc à une demande de l'opinion publique désireuse de s'informer sur un conflit qui se déroule à ses portes.

La présente étude de monitoring du traitement médiatique de la migration dans la presse écrite nigérienne a été réalisée dans le cadre d'une initiative régionale de défense et de promotion des droits des migrants dénommée Loujna-Tounkaranké. Elle couvre essentiellement la période comprise entre 2011 et 2012 et vise à mettre en exergue la représentation et la place que la presse écrite se fait des migrants et de la migration à la lumière de la crise libyenne.

[2] Ali Bensaad, Sociologue, Université de Provence / IREMAM, « *Agadez, carrefour migratoire sahélo-maghrébin* », Revue européenne des migrations internationales 2003/1 (Vol. 19)
[3] Issaka Hamidou, Migration au Niger, Profil national, 2009
[4] Région du centre ouest du Niger
[5] Op.cit

II. Cadre général de l'étude

Justification de l'étude

Le phénomène de la migration est devenu un sujet assez présent dans les medias pour diverses raisons. Il y a d'abord l'ampleur que prend la migration à l'échelle planétaire ; les Nations unies estiment à pas moins de deux cent millions le nombre de personnes qui vivent hors de leur pays. Les guerres et autres catastrophes naturelles continuent à amplifier le phénomène. A cela s'ajoute des enjeux importants liés à la migration tant sur le plan politique qu'économique et social. Pour toutes ces raisons et bien d'autres, ce sujet est souvent présent dans la presse. Les médias traitent de cette thématique en fonction de leurs choix éditoriaux et quelque fois de l'impact qu'occasionne la migration dans leur environnement immédiat. Dans les pays de départ, les médias magnifient souvent l'« *effort de ceux qui migrent et transfèrent des ressources pour le développement de leur pays* ». Dans les pays de transit et d'accueil, le migrant est présenté souvent comme le paria qui vient « piquer » l'emploi des nationaux, etc. Dans certains pays de transit ou d'accueil, la thématique est souvent objet de discussion publique. La migration est souvent au cœur des débats politiques à l'occasion des compétitions électorales. Les publications des médias ont quelque fois relayé ce type de débats. Le traitement de la thématique de la migration dans les médias est aussi tributaire du niveau de connaissance du sujet dans les rédactions. On retrouve quelque fois et en particulier dans les médias du Nord, des clichés et informations tendancieuses dans le traitement de cette thématique. L'image du migrant dans les médias occidentaux est souvent liée à la criminalité ou à la délinquance. Les médias africains relaient aussi parfois ce discours à charge contre les migrants.

Dans les pays de départ, les médias magnifient souvent l'effort de ceux qui migrent et transfèrent des ressources.

Dans les pays de transit et d'accueil, le migrant est présenté souvent comme le paria qui vient « piquer » l'emploi des nationaux.

L'enjeu de cette étude est double : connaitre l'image que véhicule du migrant les journaux nigériens d'une part, évaluer le niveau de connaissance des instruments juridiques qui protègent les migrants par ces médias d'autres part. L'étude est réalisée dans le cadre du projet régional de promotion des droits des migrants dont l'un des axes est d'améliorer l'image de celui-ci à travers les médias.

Objet de l'étude

Cette étude est réalisée dans le cadre d'un projet régional baptisé projet Loujna-Tounkaranké, mélange d'arabe et de soninké qui signifie comité des migrants. Il projet est exécuté par un collectif d'organisations de la société civile du Sahel (Sénégal, Niger, Mali) et du Maghreb (Maroc, Algérie, Mauritanie, Tunisie) œuvrant pour la protection et la promotion des droits du migrant. Il s'agit à travers cette étude de contribuer à analyser le traitement du sujet de la migration dans les médias nigériens. Les résultats de l'étude serviront de porte d'entrée à des actions futures visant à améliorer l'image du migrant dans la presse nigérienne. De façon spécifique, elle vise à évaluer :

- La fréquence du sujet dans les journaux ciblés
- La perception de l'image du migrant à travers la presse écrite
- Le niveau de connaissance et de compréhension du phénomène migratoire par les journalistes.
- Les atteintes ou non au droit des migrants dans le traitement du sujet

Démarche méthodologique

Avant d'expliquer la démarche méthodologique ayant guidé ce travail, il importe de rappeler que le monitoring des médias est un exercice qui consiste à analyser les contenus des différents supports d'information afin de donner une photographie précise du traitement médiatique réservé à un sujet donné. C'est en quelque sorte, une méthode de collecte et d'exploitation des productions médiatiques dans le but de dégager les tendances. Ici l'angle choisi est celui de l'analyse du traitement qualitatif par les médias du thème de la migration.

Au sein de la presse écrite, le monitoring a concerné un échantillon d'une dizaine de titres choisis en raison de la régularité de leur parution et du nombre de tirages déclaré à l'imprimerie. La méthode a consisté à sélectionner dans les archives ou reliures des journaux, les numéros ayant traité, sous quelque angle que ce soit, du sujet. Ensuite, l'auteur a procédé à une analyse de contenu des différents journaux pour recenser le nombre d'articles consacrés à la thématique, identifier l'angle de traitement, analyser les types d'informations rapportées.

L'analyse a porté sur les articles publiés dans une période de crise majeure affectant la migration à savoir la guerre que la Libye a connue à partir de 2011. Cette période a été riche en événements se rapportant à la migration parce que la Libye est un pays d'accueil et de transit pour des centaines de milliers de migrants d'Afrique subsaharienne. La guerre qui a affecté la Jamahiriya arabe libyenne a eu un effet négatif pour de nombreux migrants contraints de tout abandonner pour retourner dans leur région d'origine. Vue sous cet angle, la guerre en Libye a été à la fois un conflit très meurtrier et une crise majeure de la migration ; une crise durement vécue par les ressortissants de la sous-région ouest africaine qui vivaient en grand nombre dans ce pays.

Pendant cette période, les médias ont abondamment traité du conflit politico militaire mais aussi du sort des migrants.

Dans le cadre de cette étude, l'auteur a procédé à :
- une revue documentaire sur la migration ;
- une collecte des articles relatifs à la migration et/ou à la guerre en Libye publiés par les journaux nigériens ciblés pendant la période couverte par le monitoring ;
- une collecte de certains articles traitant du sujet mais relevant d'une période moins récente ;

L'étape suivante a consisté à analyser l'approche utilisée par les médias dans le traitement du sujet de la migration à travers notamment :

- le genre journalistique
- l'angle de traitement
- l'image véhiculée du migrant
- la prise en compte ou non des droits des migrants
- la référence ou non à des instruments juridiques de promotion et de protection de leurs droits.

Sur la base de cette méthodologie, une première version de l'étude a été produite. Le document provisoire a été enrichi lors d'un atelier de formation de journalistes sur les migrations, organisé par l'association Alternative espaces citoyens en novembre 2012 à Niamey. En effet, cet atelier a été l'occasion pour les participants de porter un regard critique sur la version provisoire et d'apporter quelques contributions.

Difficultés rencontrées

Le premier défi à relever est la difficulté à accéder à la documentation nécessaire au travail tel qu'il a été défini. Le mauvais archivage de certains journaux fait que nous n'avons pu accéder à certains articles pourtant relativement récents. Cette difficulté n'a pas permis non plus une collecte exhaustive de la documentation pour la période ciblée.

La deuxième difficulté est la capacité à rendre compte sans parti pris des informations publiées par les différents médias, c'est-à-dire de montrer leur contenu et non de refléter sa sensibilité à travers un jugement de valeur qui met l'accent sur les points négatifs. En effet, l'objectivité est essentielle à la crédibilité du travail final. Enfin, la troisième difficulté est la capacité à analyser les informations récoltées pour formuler des recommandations conformes aux actions à entreprendre pour améliorer quantitativement et qualitativement la couverture médiatique de la migration.

Présentation du pays

Le Niger fait face à des crises alimentaires récurrentes qui entrainent régulièrement des départs vers les pays voisins.

Le Niger est situé à cheval entre l'Afrique noire et le Maghreb. Il couvre une superficie de 1 267 milles km^2 et partage ses frontières avec l'Algérie et la Libye au Nord, le Mali et le Burkina-Faso à l'Ouest, le Nigéria et le Bénin au Sud et le Tchad à l'Est. Estimée à 16 millions d'habitants, la population vit principalement de l'agriculture et de l'élevage. L'uranium, principal produit d'exportation[6] profite très peu au pays. Classé parmi les pays les plus pauvres de la planète par la Banque mondiale et en queue de peloton du point de vue de l'Indice de développement humain (IDH) du PNUD, le Niger fait souvent face à des crises alimentaires récurrentes qui entrainent régulièrement des départs d'une partie de la population vers les pays voisins. Ces crises alimentaires et la situation économique générale du pays pousse beaucoup de jeunes nigériens à migrer vers la Libye ou la Côte d'Ivoire à la recherche de conditions de vie meilleures. Dans la partie Est du Niger, l'assèchement du lac Tchad a entrainé le départ vers d'autres horizons de ceux qui, jadis, venaient cultiver le maïs et le sorgho au bord de ce

[6] L'uranium représente 70% des exportations, mais ne contribue que pour 5% au budget du pays.

cours d'eau. De par sa position géographique, le Niger est un important pays de transit pour de milliers de migrants africains reliant les deux rives du Sahara.

Le fait migratoire au Niger

Depuis la nuit des temps, le Niger a été un carrefour de passage privilégié pour les caravaniers reliant les côtes méditerranéennes aux cités Hausa comme Kano, Sokoto et à biens d'autres localités de l'Afrique côtière dans le cadre du commerce transsaharien. Aux caravaniers d'antan se substituent aujourd'hui, des voyageurs d'un autre type communément appelés migrants. Les statistiques sont peu fiables, mais toutes les sources s'accordent à dire qu'ils sont des centaines de milliers à braver la nature et les barrières artificielles pour aller de l'Afrique forestière vers la Méditerranée en quête d'une vie meilleure. Certains d'entre eux sont ressortissants de l'Afrique de l'Ouest, d'autres viennent de zones plus éloignées (Cameroun, RDC, Congo Brazzaville, etc.).

Depuis la nuit des temps, le Niger a été un carrefour de passage privilégié. Aux caravaniers d'antan se substituent des voyageurs d'un autre type.

Le Niger est à la fois un pays de départ et de transit des migrants. L'essentiel des migrants nigériens se déplacent en direction de l'espace CEDEAO dans lequel, ils peuvent voyager sans visa pendant trois mois conformément au Protocole relatif à la libre circulation des personnes, le droit de résidence et le droit d'établissement adopté en 1979 à Dakar.

Mais, malgré l'entrée en vigueur de ce protocole, les personnes en déplacement sur le territoire nigérien subissent de multiples tracasseries dans les zones frontalières notamment. Ces tracasseries ont pour noms rackets, intimidations, agressions, pratiques corruptives et constituent un déni des droits conférés par ledit protocole aux citoyens de la communauté.

La volonté de l'UE de faire pression sur les pays de départ et de transit afin qu'ils « endiguent » les flux de migrants d'Afrique subsaharienne en partance pour l'Europe a changé la donne sur le terrain.

Ces dernières années, la volonté de plus en plus affirmée de l'Union européenne de faire pression sur les pays de départ et de transit afin qu'ils « endiguent » les flux de migrants d'Afrique subsaharienne en partance pour l'Europe a changé la donne sur le terrain.

Dans un pays comme le Niger où la migration n'a jamais été perçue comme un problème, il est apparu au fil du temps, des projets de lutte contre la « migration clandestine » ou des campagnes médiatiques pour informer la population sur les « dangers de la migration ». La plupart de ces initiatives visant à réprimer la « migration clandestine » sont contenues dans des accords bilatéraux liant le Niger et certains pays membres de l'UE. A titre illustratif, on peut citer des projets récents comme *Across Sahara* dont l'objectif est de réduire les flux migratoires à travers le Sahara, notamment sur les zones frontalières entre le Niger et la Libye ; un des projets AENEAS mis en place par la France qui prévoit « l'informatisation et la mise en réseau satellitaire » de certains postes frontières. Sur ce registre, on peut également citer, l'ouverture d'un bureau de l'OIM à Niamey en 2006 et un centre d'accueil à Dirkou en 2010 dont l'un des programmes est la sensibilisation aux « dangers de la migration ». Sous le couvert d'aide aux migrants, cette institution mène une politique en parfaite cohérence avec la volonté de l'Union européenne « d'endiguer » les flux migratoires.

Prenant comme alibi la lutte contre « le banditisme transfrontalier » ou « le trafic des êtres humains », ces projets visent ni plus, ni moins à contenir le mouvement de personnes dans la zone Sahel-Maghreb et en particulier les migrants candidats au voyage vers l'UE.

III. Les médias au Niger

Une presse jeune et plurielle

Pendant presque trois décennies, de 1960 jusqu'à la fin des années 80, le Niger ne comptait comme médias que la presse publique. Une radio nationale, *Voix du Sahel*, un quotidien gouvernemental *Le Sahel* et une télévision nationale, *Télé-sahel*. Les différents régimes qui se sont succédés depuis l'indépendance du pays ont exercé un contrôle sans partage sur le secteur de la communication en général et sur celui des médias en particulier. Il a fallu les bouleversements de la fin des années 1980 avec le fameux « vent d'Est » et le discours de la Baule pour que, dans le sillage des changements politiques, on puisse voir émerger une presse indépendante. Ce contexte nouveau verra la naissance des premiers médias privés. Le premier d'entre eux est l'hebdomadaire *Haské* né en mai 1990, un titre qui, « *par son ton libre et critique, rompait avec la pratique d'un certain journalisme aux ordres* »[7]

Aujourd'hui, le Niger compte environ soixante titres de presse écrite, une dizaine de chaines privées de télévisions et une vingtaine de radios privées commerciales.

Aujourd'hui, le Niger compte environ soixante titres de presse écrite, une dizaine de chaines privées de télévisions et une vingtaine de radios privées commerciales.

Aujourd'hui, le Niger compte environ soixante (60) titres de presse écrite, une dizaine (10) de chaines privées de télévisions et une vingtaine (20) de radios privées commerciales[8]. Les médias nigériens sont concentrés pour l'essentiel dans la capitale. Le pays dispose d'une des législations les plus ouvertes en matière de création d'entreprises de presse de la sous-région ouest-africaine. Depuis 2010, les délits commis par voie de presse sont dépénalisés. Les nouvelles autorités issues des élections générales de 2011 ont aussi signé la Déclaration de la Montagne de la Table[9], comme signe de leur volonté de promouvoir la liberté de la presse. Dès le début des années 1990, le Niger s'est également doté d'une instance de régulation des médias, le Conseil supérieur de la communication (CSC). C'est une autorité indépendante dont la composition plurielle est le gage de sa représentativité.

La presse écrite

La presse écrite compte au Niger environ 60 titres dont deux quotidiens[10]. Il existe quelques titres provinciaux comme *Aïr Info*[11] et *Le Damagaram*. Le dénominateur commun de ces journaux est le manque de viabilité. L'environnement économique caractérisé par la morosité du marché de la

[7] Article XIX, Etude sur l'état de la liberté d'expression au Niger, 2007
[8] On assiste aussi à la naissance d'une presse en ligne
[9] Cette déclaration appelle à la liberté de la presse et à l'abolition des lois pénales concernant les délits de diffamation et d'insulte. Elle a été adoptée par les dirigeants de la presse mondiale lors du Congrès mondial des journaux en 2007 au Cap en Afrique du Sud.
[10] L'un est public (*le Sahel*), l'autre est privé (*L'enquêteur*)
[11] Hebdomadaire privé basé à Agadez

publicité et la faiblesse des ventes n'est pas favorable au développement de véritables entreprises de presse. Aujourd'hui, la plupart des titres du secteur privé sont dans une situation de survie. De nombreuses rédactions n'ont ni siège, ni personnel nécessaire à leur bon fonctionnement. L'essentiel des titres ont une parution hebdomadaire. Le nombre de tirages est faible[12] et les annonceurs rares.

La presse écrite nigérienne est peu spécialisée. Il existe cependant quelques titres publiés par le milieu associatif et consacrés à certains secteurs (enfance, industries extractives, etc.). Les différents rapports sur l'état des lieux de la presse écrite nigérienne pointent du doigt son manque de professionnalisme. Le dernier rapport en date publié par RSF[13] révèle un recul dans le classement mondial de la liberté de presse. Ce bond en arrière est imputable en partie aux dérives constatées dans le traitement de l'information par certains journalistes peu respectueux des règles de l'éthique et de la déontologie. Malgré ces faiblesses, la presse écrite joue un rôle capital en matière d'information et de formation des citoyens aux côtés des autres médias. Elle aborde plusieurs sujets d'intérêt public et participe à la sensibilisation de l'opinion sur les enjeux du moment.

IV. Le traitement de la migration dans les journaux nigériens

Un sujet marginal

Le sujet de la migration n'est généralement évoqué dans les journaux nigériens qu'au gré de l'actualité. Le cas des événements de l'année 2010 pendant lesquels trois ressortissants nigériens condamnés à mort par la justice libyenne ont été exécutés par les autorités de ce pays en est un exemple édifiant. Les journaux ont largement critiqué cette exécution et relayé l'indignation des citoyens qui ont désapprouvé cet acte. Ce thème est aussi quelque fois traité lorsque des drames affectant les migrants surviennent en mer ou dans le désert (drame de Ceuta et Melilla, naufrages d'embarcation de fortune en Méditerranée, etc.). En pareilles circonstances, les médias reprennent souvent des informations diffusées à travers des dépêches ou certains médias dominants du Nord.

L'hebdomadaire *Le Républicain* est l'un des rares titres de la place à avoir consacré une rubrique à la migration dans un passé récent. Elle est animée par un anthropologue italien[14], reconnu pour son engagement en faveur de la promotion des droits des migrants. Dans les colonnes du journal, on retrouve plusieurs autres articles consacrés au sujet de la migration en particulier après l'éclatement de la crise libyenne en 2011.

[12] Le tirage va de 1 500 à 3 000 exemplaires pour l'essentiel des hebdomadaires nigériens
[13] Reporters sans frontière (RSF), Rapport annuel 2012.
[14] Mauro Armanino, également prêtre à l'archevêché de Niamey

Le bihebdomadaire, *L'Événement* fait également parti des titres qui traitent souvent de ce sujet. Depuis les événements dramatiques de Ceuta et Melilla, on retrouve souvent des articles consacrés au sujet dans ses colonnes. A l'époque, alors que le Maroc faisait l'objet de vives critiques dans les grands médias pour le traitement qu'il a réservé aux migrants subsahariens[15], le journal (L'Evénement n°111) a publié, un article relatant la « *version marocaine des faits* ». Cet article présente le royaume chérifien comme « *la première victime des mafias de l'immigration en Afrique* ». Le journal se fait l'écho des accusations des autorités marocaines qui indexent l'Algérie comme étant le pays qui laisse transiter par son espace les migrants qui finissent leur parcours africain sur son sol[16]. Dans une autre parution, *L'Evénement*[17] a publié un communiqué de l'Ambassade du Maroc au Niger dans lequel, le Royaume est présenté encore comme une victime tandis que les migrants sont perçus comme des gens agressifs « *qui ont fait preuve d'une détermination inouïe au péril de leur vie et d'une agressivité envers les forces de l'ordre marocaines* ». Ici les rôles sont complètement inversés : les forces de sécurité qui ont violenté les migrants occasionnant plusieurs morts par balles et blessés sont présentées comme les victimes et les seconds transformés en bourreaux.

Les autres articles de ce journal portant sur la thématique de la migration sont publiés à l'occasion d'événements précis : Conférence ministérielle euro-africaine sur la migration(n°159) ; visites du Roi du Maroc dans plusieurs pays africains où il est, entre autres, question de la migration (n°131) ; expulsions d'immigrés nigériens par l'Algérie en octobre 2006 (n°165) ; tentative d'expulsion des arabes *Mohamids* de la région de Diffa par le gouvernement nigérien (n°165, 166, 167, 170, etc.) ; crise libyenne (n°446, 448, etc.) etc.

Le bimensuel *Alternative* publie aussi souvent des articles consacrés au sujet de la migration[18]. L'intérêt de ce journal pour la problématique s'est accru avec l'engagement de l'association dans diverses initiatives régionales et internationales pour la promotion et la défense des droits des migrants. Le journal relaie[19] donc les campagnes et activités publiques (conférences, sessions de formations, réalisation et projection de films) sur la thématique de la migration en publiant des articles critiques sur le sujet. Les titres des écrits publiés sont assez évocateurs du positionnement du journal : « *Le Niger veut-il devenir le gendarme de l'Espagne ?*» (n°339), « *Visa, instrument de la politique française au Niger* » (n°379), « *Des associations citoyennes dénoncent l'expulsion des immigrés en Europe* », « *A Tinza, l'espoir déçu des jeunes africains* », etc.

[15] Le Maroc a violemment réprimé des migrants subsahariens qui voulaient escalader les grillages qui séparent son territoire des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla occasionnant plusieurs morts par balles et blessés. Par la suite, des centaines de migrants furent expulsés vers le désert.
[16] La frontière commune entre l'Algérie et le Maroc est fermée depuis 1994 ; les deux pays sont opposés sur la question du Sahara occidental entre autres.
[17] L'Evénement n°113
[18] Les articles sont régulièrement publiés à partir de 2010
[19] L'association gère trois stations de radios qui comportent des émissions multi langues sur la migration dans leurs grilles de programme.

D'ancrage altermondialiste, le bimensuel tranche par son ton acerbe envers les politiques de répression de la migration ; il remet en cause les vieux clichés sur les migrants et privilégie un traitement du sujet sous l'angle des droits humains. « *Agadez, zone de transit des migrations sahariennes*"(n°335), « *Migrations, les violences subies par les femmes* » (n°376) ; *Migrations : Histoires invisibles* » (n°402),« *A Zinder, les migrants « libyens » se défendent d'alimenter l'insécurité* » » (N°387) sont quelques uns des titres des articles publiés par le journal.

Faible couverture médiatique

Le sujet de la migration est peu présent dans les médias nigériens. Cette faible couverture médiatique est en contradiction avec l'ampleur du phénomène de la migration dans le pays. En effet, chaque année de milliers de migrants transitent par le Niger ou partent de ce pays vers d'autres horizons. A Agadez par exemple, ils séjournent quelque fois pendant des mois dans des habitations de fortune appelées *ghettos* avant de remonter vers le Maghreb. Les voyageurs nigériens rapportent aussi souvent dans leurs causeries des récits sur les rackets dont ils sont l'objet. Comment alors expliquer ce peu d'intérêt des médias pour le sujet? Le fait que la société nigérienne ne perçoive pas la migration comme une menace, contrairement à d'autres pays, peut-il justifier cet état de fait ?

Des médias sous-informés et en particulier sur les instruments juridiques qui protègent les droits des migrants.

Des éléments de réponses ont été apportés à ces questions, lors de l'atelier de formation des journalistes et animateurs de médias sur les migrations organisé par AEC du 15 au 17 novembre 2012. A cette occasion, le résumé des conclusions de la présente étude a fait l'objet d'une communication aux participants. Il est ressorti des débats que les médias sont eux-mêmes sous-informés sur le sujet et en particulier sur les instruments juridiques qui protègent les droits des migrants. Certains contours du débat sur les enjeux et conséquences des politiques migratoires, leurs répercussions dans l'espace Sahel-Maghreb, les instruments juridiques qui protègent les migrants, les fondements de l'activisme des organisations de la société civile sont autant d'aspects sur lesquels les journaux n'ont pas suffisamment d'informations. Cette sous information sur les enjeux en rapport avec le sujet peut expliquer en partie cet état de fait, car il apparait logique que les journalistes traitent peu d'un sujet sur lequel ils n'ont pas beaucoup de connaissances. Le manque de référence des journaux aux instruments juridiques de protection des droits des migrants serait lié à cette méconnaissance des textes.

V. Analyse qualitative du contenu des journaux

Cette analyse consiste à parcourir les articles de presse parus pendant la période 2011-2012 afin de connaitre la perception des journaux monitorés sur le phénomène de la migration, d'apprécier le niveau de connaissance des instruments juridiques par les journalistes et également leur intérêt pour la problématique.

Taille de l'échantillon

L'échantillon de cette étude comprend des articles publiés par une dizaine de journaux dont *Aïr Info*, *Alternative*, *La Griffe*, *La Roue de l'Histoire*, *Le Canard Déchainé*, *Le Républicain*, *Le Sahel* et *L'Evénement*. Il a été choisi en fonction du nombre de tirages déclaré à l'imprimerie mais aussi de l'intérêt des journaux pour le sujet. L'étude porte sur les articles publiés entre 2011 et 2012, une période qui coïncide avec la guerre en Libye. Mais l'analyse va bien au delà prenant en compte le contenu des publications des années antérieures pour documenter davantage le travail. La méthode a consisté à sélectionner dans les archives de l'échantillon, les numéros ayant traité, sous quelque angle que ce soit, du sujet. Ensuite, on a procédé à une analyse de contenu des différents journaux pour recenser le nombre d'articles consacrés à la thématique, identifier l'angle de traitement, analyser les types d'informations rapportées.

Angles prioritaires de traitement de l'information

Dans ce chapitre, nous examinerons la dynamique de la migration, dont les questions relatives à la sécurité des migrants, à leur flux, à leur statut et à leur accueil dans les pays de transit.

2.1 La sécurité des migrants

La sécurité des migrants est devenue un angle de traitement privilégié du conflit libyen par les journaux locaux.

Les informations largement diffusées par les grandes chaines de télévision, radios internationales ainsi que les agences de presse faisant état d'actes de violences contre les migrants originaires d'Afrique subsaharienne en Libye ont été relayées par les journaux nigériens. Cette reprise quasi systématique d'informations véhiculées par les médias étrangers a fait de la sécurité des migrants un angle de traitement privilégié du conflit libyen par les journaux locaux.

De nombreux articles parus pendant cette période font cas de ces violences. « Niger/Libye: plus de 1 300 Nigériens évacués de Misrata » titrait l'hebdomadaire provincial Aïr Info du 04 mai 2011. Le journal relaie un communiqué de presse du Comité international de la Croix Rouge (CICR) qui annonce l'évacuation d'urgence de « 1 381 Nigériens de Misrata, ville de l'Ouest de la Libye déchirée par le conflit ». Le même communiqué est repris par plusieurs autres journaux dont *Le Républicain*, *La Roue de l'Histoire* et *Le Sahel*. *Aïr info* publie également une déclaration de l'Organisation de la diaspora Touarègue en Europe qui s'inquiète du sort des Touaregs nigériens ainsi que ceux du Mali qui subissent des violences en Libye. « *Plusieurs personnes auraient ainsi été victimes d'exécutions extra judicaires, de tortures et autres brimades arbitraires. Parmi les victimes se trouveraient des Touaregs libyens, des Touaregs maliens et nigériens, tous accusés de soutenir le régime de Kadhafi* » peut-on lire dans les colonnes de ce journal[20]. Pour sa part, l'hebdomadaire *La Griffe* (n°434) titrait « *Le pouvoir du Président Issoufou Mahamadou dispose-t-il des informations crédibles sur la situation réelle de tous les ressortissants nigériens encore présents en Libye ?* ». On retrouve le même souci pour la sécurité des migrants dans d'autres journaux. *Le Sahel* du 14 avril 2011 reprend une dépêche

[20] *Aïr info* -28 septembre 2011

de l'agence *Reuters* intitulée « Les immigrés africains pris pour des mercenaires ». *La Roue de l'Histoire* du 03 mars 2011 s'alarmait du sort des « exodants nigériens pris entre deux feux ».

2.2 Les flux de migrants

Les journaux étudiés se sont particulièrement intéressés au flux de migrants qui reviennent au bercail. L'abondance des articles consacrés à cet aspect de la crise libyenne montre leur intérêt à évoquer ce retour mais aussi le défi que pose la gestion de ces flux. A l'image d'un article intitulé « 80 000 ressortissants d'Afrique de l'ouest dont 77 000 Nigériens fuyant les violences en Côte d'ivoire et en Libye sont rentrées au Niger » publié par le quotidien gouvernemental *Le Sahel* du 03mai 2011, le monitoring a permis de recenser plusieurs articles consacrés aux flux des migrants de retour de la Libye.

« 80 000 ressortissants d'Afrique de l'Ouest dont 77 000 Nigériens fuyant les violences en Côte d'Ivoire et en Libye sont rentrés au Niger. »
Le Sahel, 03 mai 2011

On peut citer entre autres « L'afflux des immigrés de Libye au Niger » (*Le Démocrate* n°743), « Conséquences des crises ivoiriennes et libyennes : le Niger accueille plus de 80 000 ressortissants africains » (*La Griffe* n° 415), « Arrivée massive par vagues de Nigériens de la Libye » (*La Roue de l'Histoire* n°560) ; « Retour des migrants de la Libye : sur les traces des sans droits » (*Aïr info* du 25 avril 2011), « Gestion des rapatriés de la Libye, l'aide de la communauté internationale sollicitée » (*Le Républicain* n°981).

En abordant cette dimension, les journaux ont traité aussi du rapatriement ou du retour des migrants tant par voie aérienne que terrestre. C'est le cas de l'hebdomadaire *Le Canard Déchainé* qui a évoqué cette dimension de la crise libyenne dans sa livraison du 03 octobre 2011. Dans ce numéro, le journal a ouvert ses colonnes au gouverneur de la région d'Agadez Garba Maïkido qui explique les mesures prises par les autorités de cette région afin de faciliter le retour des migrants dans leurs familles[21].

Le Républicain a également traité la thématique sous cet angle à travers une série d'articles dont « Rapatriés de Libye : l'interminable cauchemar » (n°1005).

2.3 L'accueil réservé aux migrants

Les journaux nigériens ont aussi choisi l'accueil réservé aux migrants par le gouvernement comme angle de traitement de la thématique de la migration durant la période sous étude. Evoquant cet aspect du sujet, *Sahel-Dimanche*[22] (n°1438) titrait « Appel à soutien massif des organisations et des pays partenaires pour une meilleure prise en charge des rapatriés ».*Le Sahel* (n°8122), quant à lui évoque une rencontre du Premier ministre nigérien avec le comité ad' hoc chargé du suivi des rapatriés : « *Le Premier ministre rencontre les membres du comité ad hoc chargé de la coordination et du suivi de la situation des rapatriés de la Libye*

[21] Interview du gouverneur d'Agadez, le colonel major Garba Maïkido , réalisé par Himadou Amadou (BBC Afrique) dans le numéro 501 du Canard Déchaîné
[22] Il s'agit d'un hebdomadaire du secteur public publié par l'office national d'édition de presse

et de la Côte d'Ivoire ».*Le Sahel* (n°8123) relate de nouveau ce sujet dans un article intitulé «*Assurer une meilleur prise en charge des rapatriés* ».

L'hebdomadaire *Aïr info* a également relaté avec beaucoup de détails ce qui se passe dans la région d'Agadez qui est le passage obligé des migrants en provenance de la Libye. « *Pour aider ces migrants, des organisations humanitaires sont sur le qui-vive ! Le Programme alimentaire mondial (PAM) a fait parvenir une cinquantaine de tonnes de nourriture dans la région*» raconte-t-il[23]. Dans cet article, le journal s'est surtout inquiété du peu d'empressement de la communauté internationale à venir au secours du Niger et de ses migrants : « *malgré l'appel-éclair pour la mobilisation de plus de 160 millions de dollars lancé par ces organisations en faveur des déplacés, la solidarité internationale tarde à se manifester. Sur le terrain, la situation s'aggrave !* » annonce l'hebdomadaire nigérien.

2.4 Statut du rapatrié de la Libye

Plusieurs articles publiés pendant la période monitorée se sont intéressés au statut du rapatrié de la Libye. A travers certains articles, on retrouve côte à côte les anciens rebelles «*partis prêter mains fortes à Kaddafi* » et les migrants victimes de ce conflit.

Mercenaires ou migrants de retour? De nombreux articles ont contribué à distiller les rumeurs selon lesquelles « ceux qui reviennent de la Libye ont souvent apportés des armes dans leurs bagages. »

C'est le cas d'une interview réalisée par le correspondant local de la BBC et reprise par plusieurs journaux dont *Le Canard Déchainé* du 03 octobre 2011. Dans cette interview, le Gouverneur d'Agadez évoque à la fois les migrants de retour de la Libye mais aussi « *quelques ex-combattants qui seraient partis combattre aux côtés des forces loyalistes ou bien du CNT* ». D'autres articles ont contribué à distiller les rumeurs selon lesquelles « *ceux qui reviennent de la Libye ont souvent apporté des armes dans leurs bagages* », contribuant en même temps à créer un climat de méfiance vis-à-vis des « *gens de retour de la Libye* »[24]. Dans un article intitulé « Les migrants libyens se défendent d'alimenter l'insécurité », l'hebdomadaire *Alternative* (n°357) se fait l'écho de cette situation en ces termes : « *Dans le nord de la région de Zinder, dans le département de Tanout notamment, certains malfrats ont défrayé la chronique il y a quelques semaines en se livrant à des attaques à main armée en plein jour. Ils s'en prennent aux passagers de véhicules de transport qui empruntent certains axes routiers. Des actes similaires ont été signalés dans d'autres régions du Niger et notamment dans les centres urbains. Et depuis, le doigt accusateur pointe vers le migrant de retour de la Libye* ».

Cette confusion créée entre migrants et malfrats a été quelque fois fatale aux migrants et aux personnes en déplacement. Selon certains journaux, à la mi-

[23] Aïr-info, « *Retour des migrants de la Libye : sur les traces des sans-droits* », 25 avril 2011

[24] C'est le cas de certaines radios locales qui ont jugé utile de relayer des informations faisant état de la recrudescence des attaques à main armée dans la région de Zinder depuis que les migrants sont revenus de la Libye. Dans la réalité, s'il y avait effectivement une multiplication de ces attaques sur certains axes routiers de cette région, aucune preuve mettant directement en cause les migrants n'a été mise à jour.

septembre 2011, un convoi transportant 59 exodants[25] a été pris pour cible par l'armée nigérienne dans la région d'Agadez. Le chauffeur a été tué dans cet incident et un communiqué officiel est intervenu pour affirmer que ce convoi transportait des jeunes recrues de la nébuleuse *Al-Qaeda au Maghreb islamique* (AQMI). Peu de temps après, une simple vérification a permis de savoir qu'il s'agissait de migrants en partance pour l'Algérie. Traitant de ce sujet, le journal *L'Evénement* (n°456) écrit dans un article intitulé « 7ème République, les actes de discrédit », « *c'est vrai que la menace AQMI est une réalité au Niger longtemps avant le déclenchement du conflit en Libye. Mais évitons la paranoïa* ». Le journal *La Griffe (n°437)* écrit quant à lui, dans un article intitulé « Qui a menti contre l'Etat du Niger ? » que, « *très vite, les médias occidentaux à l'affût des informations sur le terrorisme s'emparent de cette annonce du pouvoir de Niamey pour davantage présenter le Niger comme un terreau du terrorisme. Voilà donc que deux semaines après on découvre que le pauvre chauffeur abattu et les 59 jeunes arrêtés et gardés l'ont été injustement* ».

Autres angles de traitement

La crise libyenne semble avoir eu comme effet d'éveiller l'intérêt des médias pour le sort des ressortissants nigériens vivant dans d'autres pays

La crise libyenne semble avoir eu aussi comme effet d'éveiller l'intérêt des médias pour le sort des ressortissants nigériens vivant dans d'autres pays. Non seulement les médias s'intéressent au sort de la diaspora nigérienne mais évoquent aussi d'autres sujets en rapport avec la migration. *La Roue de l'Histoire* s'intéresse par exemple à des expulsions dont sont victimes des Nigériens en Algérie. Dans son numéro 579, l'hebdomadaire citant le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), annonce que « *232 Nigériens* sont *expulsés d'Algérie* » le 28 août 2011. L'auteur exprime son étonnement de voir le pays de Bouteflika expulser massivement des Nigériens fuyant les troubles politiques en Libye. Deux autres publications à savoir *La Griffe* et *Le Sahel* (n°1429) ont abondé dans le même sens en évoquant, le premier, la situation des Nigériens en Chine à travers la condamnation à la peine de mort de l'un d'entre eux et à l'emprisonnement à vie de deux autres, et le second par le biais d'un commentaire sur le calvaire des étudiants nigériens à Khartoum.

La Roue de l'Histoire (N°579) s'est intéressée aux difficultés d'accéder aux documents de voyage. Dans un article intitulé *« Visa pour la France : la fausse* monnaie chasse la vraie », le journal rapporte que les étudiants nigériens qui font une demande de visa pour la France sont contraints d'attendre plusieurs semaines avant que leurs dossiers ne soient traités.

Le journal *L'Evénement* (N°456) lui aborde les conditions de voyage des migrants à travers la présentation d'un film intitulé « Le Piège » du réalisateur français Alexandre Dereims, consacré au parcours des migrants entre l'Afrique sahélienne et les côtes italiennes. L'article rapporte les conditions de vie dans les *ghettos*

[25] Terme souvent utilisé au Niger pour désigner des personnes en déplacement dans le cadre de l'exode rural mais aussi utilisé pour désigner les migrants.

d'Agadez et les *« centres d'interrogatoires secrets »* libyens à Benghazi où « *les migrants étaient détenus dans des conditions inhumaines* ».

Les genres journalistiques privilégiés

Les articles publiés par les journaux pendant la période couverte par le monitoring sont pour l'essentiel des informations générales traitées sous forme de commentaires ou de comptes-rendus. Ces commentaires reposent quelque fois sur des informations diffusées par des chaines de télévision ou des dépêches. On retrouve aussi des brèves parmi les formats utilisés. Par contre, on recense peu de reportages ; parmi les rares répertoriés pendant cette période, on peut citer ceux du journal Aïr info[26] qui décrivent la vie des migrants dans les localités d'escales du Nord comme Dirkou et Bilma. La rareté des reportages peut probablement s'expliquer par le fait que les journaux nigériens n'ont pas envoyé de reporters en Libye. Quelques interviews ont aussi été publiées pendant cette période. Il s'agit d'interviews accordées par des animateurs d'ONG, des représentants de l'Etat et des experts des questions migratoires.

Les tendances du traitement médiatique de la migration

A l'issue de cette étude un certain nombre de constats se dégagent :

La presse nigérienne ne porte pas un regard négatif sur les migrants. Elle ne produit pas de discours propre visant à présenter le migrant comme un « paria » ou à véhiculer une image négative de celui-ci. Pendant la période de la guerre en Libye, elle semble s'être rangée du côté des migrants rapatriés en attirant l'attention de l'opinion publique sur l'obligation pour l'Etat de préserver leur dignité à travers des appuis multiformes visant leur réinsertion dans le tissu socio économique.

Mais il est arrivé que certains journaux relayent un discours à charge contre les migrants pendant la période étudiée. C'était le cas à l'occasion d'une campagne contre la « migration clandestine », lancée en 2012 par l'OIM, financée par l'Italie et exécutée en partenariat avec le ministère nigérien de l'Intérieur. Cette campagne vise à « *informer et à sensibiliser les jeunes sur les risques de la migration irrégulière* ». On retrouve très peu d'articles[27] consacrés à cette campagne à travers la presse privée. *Le Sahel*, le quotidien gouvernemental, lui a par contre réservé une large couverture à travers ses colonnes. Le message de cette campagne tel que relayé par les médias est en parfaite harmonie avec la volonté de l'Union européenne visant à réduire les flux migratoires d'Afrique subsaharienne en direction du Maghreb, passage privilégié vers les pays de l'UE. Les articles du *Sahel*[28] appellent les jeunes « *à rester au pays, afin de contribuer à son développement* ». Ici le migrant est présenté comme celui qui déserte son pays alors qu'il doit rester pour le

[26] Aïr info du 25 avril 2011
[27] Les articles tel « Lancement des activités du projet NIGERIMM : L'Italie appuie le Niger dans la lutte contre l'immigration clandestine » publié dans La Griffe n°443 sont très rares.
[28] Le Sahel du 12 juin 2012

développer. La couverture médiatique de la campagne par le quotidien gouvernemental montre que du point de vue de la stratégie, l'OIM joue sur la peur pour décourager les candidats au départ : « *au cours du voyage très peu d'entre eux atteignent le pays d'accueil ; d'autres périssent de soif, de fatigue, en somme les conditions sont extrêmement difficiles. Ceux qui parviennent à destination, ne sont pas à l'abri de toutes les humiliations et sont soumis à des pratiques ignobles, contraires aux valeurs morales et humaines* »[29]peut-on lire. Ce n'est pas la première fois que les journaux nigériens sont sollicités pour relayer ce type de discours à l'encontre des migrants.

Dans le traitement médiatique de cette campagne par le journal gouvernemental, la distance critique par rapport au discours propagandiste de l'OIM manque cruellement. Ce qui a pour inconvénients de prendre pour argent comptant le discours officiel. En relayant les versions officielles, les médias risquent de se faire le relai de messages visant à rendre les migrants seuls responsables de leur sort en dédouanant les Etats par rapports à leurs engagements de les protéger.

Le traitement médiatique des migrations n'échappent pas aux tares classiques des médias : l'analyse des articles dans le corpus des journaux montre aussi qu'on retrouve certaines tares classiques des médias lorsqu'ils traitent du thème de la migration. Souvent, dans le traitement de ce thème, les migrants sont absents et ce sont d'autres, souvent des experts, qui parlent en leurs noms. Globalement, les journaux nigériens ont très peu donné la parole aux migrants pendant la période sous revue. En revanche, on retrouve beaucoup de cas où des responsables gouvernementaux ou d'ONG ont eu droit à la parole tantôt pour expliquer leurs actions au profit des migrants ou pour discourir sur le thème de la migration de façon générale. Mais les migrants eux, en tant que premiers concernés par les conséquences de cette crise abondamment médiatisée n'ont pu s'exprimer directement que dans de rares cas.

Peu d'articles de réflexion et d'analyse : parmi les constats, on peut aussi relever le fait que les journaux ont consacré très peu de place aux articles de réflexion et d'analyse sur le sujet, ils ont surtout privilégié les comptes rendus et commentaires de l'actualité relative à la migration. Et pourtant, cette crise libyenne aurait pu être une période propice à la réflexion sur le phénomène de la migration afin de mieux éclairer l'opinion sur les enjeux de la migration sous-régionale, ses causes profondes, ses conséquences, etc. Ce constat pourrait s'expliquer par le fait que dans beaucoup de cas, les journaux ont traité de ce thème comme étant un appendice du thème central qui est la guerre en Libye.

[29] Idem

Conclusion

Sur la base du monitoring de l'échantillon de l'étude, on peut dire que les journaux nigériens ne versent pas dans les attaques gratuites et la stigmatisation excessive des migrants ou la haine des étrangers comme cela est observé dans les médias d'autres pays d'accueil ou de transit.

Les conclusions de l'analyse du traitement médiatique de la migration dans la presse écrite nigérienne confortent les objectifs visés par l'axe Changement de regard et renforcement des capacités des journalistes du projet régional de défense des droits des migrants dénommé Loujna-Tounkaranké. En effet, les tendances de la couverture du sujet par les journaux donnent des indications précises sur les défis à relever en vue d'améliorer la qualité des productions médiatiques et de changer la représentation (perpétuation de certains préjugés et messages) que les journalistes nigériens se font de la problématique de la migration.

Par ailleurs, elles montrent clairement la nécessité pour les organisations de la société civile qui œuvrent pour la promotion des droits des migrants d'ouvrir un vaste chantier de formation à l'endroit des acteurs de médias afin d'en faire des alliés efficaces dans leurs campagnes de plaidoyer. Il ne peut y avoir d'amélioration de l'image du migrant dans les médias lorsque les animateurs de ces médias ne comprennent pas d'avantage les enjeux qui se développent aujourd'hui autour de la migration tant à l'échelle locale qu'internationale.

Bibliographie

Ouvrages

Halilou Sabo Mahamadou, *Abboki ou l'appel de la côte***,** Nouvelles éditions africaines, Dakar, 1980

Maïga Djibo, *Cadre juridique de la migration irrégulière au Niger*, *in* CARIM, note d'analyse et de synthèse 2010/28

Maïga Djibo, *Analyse des conventions bilatérales entre le Niger et certains pays voisins ou amis en matière*, *in* CARIM, notes d'analyse et de synthèse 2011/30

Anna Di Bartolomeo & all, *Profil migratoire Niger*, *in* CARIM, février 2011

OIM, *Migration au Niger*, Profil migratoire 2009

OIM, *Etat de la migration dans le monde*, 2011

PANOS, *Migrants dans les médias et médias vus par les migrants*

Réseau migration Sahel-Maghreb, *Gao, carrefour de migrations, carrefour de solidarités*, 2009

Articles

Alternative, « Violation du protocole de la CEDEAO sur la libre circulation des biens et personnes : Des ressortissants d'un pays membre brutalisés par la police béninoise », n°332

Alternative, « Agadez, zone de transit des migrations subsahariennes », n°365

Alternative, « A Tinza, l'espoir déçu des jeunes africains », n°366

Alternative, « Les migrations au Niger : une situation préoccupante », n°368

Alternative, « Migrations : de Banjul à Niamey, parcours de migrants », n°369

Alternative, « Frontière Niger/Nigéria : entre migrations, réseaux et trafics », n°373

Alternative, « Accord euro-africain sur les migrations : des politiques répressives au chantage », n°374

Alternative, « Migrations, Les violences subies par les femmes », n°376

Alternative, « Visa, instrument de la politique française au Niger », n°379

Alternative, « Migrations dans la région d'Agadez : rackets et répression », n°381

Alternative, « Le récit d'un caravanier », n°382

Alternative, « Au camp de Choucha : les standards humanitaires ne sont pas respectés », n°399

Alternative, « Droits des migrants en mer : une flottille pour lutter contre l'impunité », n°399

Alternative, « Migration : L'Europe poursuit sa politique de rejet », n°401

Alternative, « Migration : histoires invisibles », n°402

Alternative, « Carnet de voyage Agadez-Dirkou : sur les traces des "Rakhabs" », n°405

Alternative, « Carnet de voyage Agadez-Dirkou : sur les traces des "Rakhabs" », n°405

Alternative, « Carnet de route : l'axe de racket », n°405

L'événement, « Immigration clandestine : version marocaine des faits », n°111, 11/10/05

L'événement, « Communiqué de l'Ambassade du Royaume du Maroc au Niger », n°113, 17/10/2005

L'Evénement, « Immigration : comment les subsahariens jugent le Maroc », n°114

L'Evénement, « L'immigration clandestine est un problème planétaire », n°114

L'Evénement, « Le roi Mohamed VI réconforte l'assise africaine du Maroc », n°131, 28/02/ 06

L'Evénement, « Interview de Hama Amadou à propos de la loi Sarkozy », n°143, 23/05/2006

L'Evénement, « Les fonds issus de l'immigration ont-ils un impact sur les économies nationales des pays africains », n°153, 01/08/06

L'Evénement, « Expulsion d'immigrés nigériens en Algérie », n°165, 24/10/06

L'Evénement, « Qui en veut aux arabes Mohamid ? », n°165, 24/10/06

L'Evénement, « Situation des immigrés africains : même réalité en Afrique comme en Europe », n°165, 24/10/2006

L'Evénement, « Tentative d'expulsion des arabes Mohamid de la région de Diffa », n°166, 31/10/2006

L'Evénement, Interview du docteur El Back Adam sur la tentative d'expulsion de Mohamid : « c'est une véritable catastrophe politique », n°167, 07/11/2006

L'Evénement, « Immigration aux USA : innovation dans la procédure de demande de visa », n°168, 14/11/2006

L'Evénement, « Difficile cohabitation entre la communauté Mohamid et les communautés locales de Diffa, le CNDHLF s'investit dans la recherche d'une solution au problème », n°170, 28/11/2006

L'Evénement, « Reconnaissance du CNT par le Niger : la décision hâtive du gouvernement », n°446, 29/08/2011

L'Evénement, « Guerre en Libye : le deal du pétrole », n°448, 05/09/2011

L'événement, Les rapatriés de la Libye et de la Côte d'Ivoire mécontents : le comité de ces rapatriés dénonce le retard dans l'octroi d'aide aux rapatriés », n°448, 05/09/2011

Le Républicain, « Gestion des rapatriés de la Libye : l'aide de la communauté internationale sollicitée », n°981 du 19 au 25 mai 2011

Le Républicain, « Lancement des activités du projet du défi de l'immigration au Niger : Poursuivre la gestion concertée des flux migratoires », n°1005 du 24 au 30 novembre 2011

Le Républicain, « Les droits et les revers des migrants », n°1013, du 19 au 25 janvier 2012

Le Républicain, « Rébellion armée au Mali : l'afflux des familles se poursuit à Ouallam », n°1015 du 09 au 15 février 2012

Le Républicain, « Visite du chef de l'Etat dans le département de Ouallam : A la rescousse des populations et des déplacés maliens », n°1019, du 1er au 7 mars 2012

Le Républicain, « Consolidation de la paix : placer la jeunesse au centre du développement », n°1038 du 12 au 18 juillet 2012

Le Sahel, « Le gouvernement suit avec attention la situation de nos ressortissants en Libye », n°8108, 02/03/2011

Le Sahel, « Les immigrés africains pris pour des mercenaires (Reuters) », n°8108, 14/04/2011

Le Sahel, « Immigration irrégulière : les campagnes de sensibilisation de l'OIM s'étendent aux villes d'Agadez et d'Arlit », n°8137, 08/06/2012

Le Sahel, « Soirée culturelle/ONG/Graspi au centre des jeunes Karadje : informer et sensibiliser les jeunes sur les risques de l'immigration irrégulière », n°8138

Bulletin OCHA, « Le Niger et les crises en Libye et en Côte d'Ivoire », 25/05/2011

la Cimade
L'humanité passe par l'autre

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

www.alternativeniger.org